

RAPPORT MORAL 2015

L'association conduit avec ténacité sa mue vers une professionnalisation de son activité. Le Bureau ainsi que le Conseil d'administration se sont réunis régulièrement. Progressivement, Agir pour l'Environnement, association de mobilisation citoyenne, complète sa panoplie d'outils pour être en mesure de peser de tout son poids. Les campagnes électroniques dont le succès ne se dément pas complètent ainsi les autres outils que l'association a développés afin de maintenir et amplifier la pression.

Beaucoup reste néanmoins à faire et nous mesurons l'ampleur de la tâche à accomplir afin de passer des discours aux actes, des belles intentions aux mesures concrètes. Confortablement installé sous les ors de la République, les responsables politiques ne mesurent pas le caractère d'urgence des crises écologiques. Le poids des lobbies, la recherche de consensus, la peur du changement ont trop souvent raison des belles intentions affichées de loin en loin durant les campagnes électorales.

D'autant que les attentats de Paris ont fait passer les questions écologiques au second plan. La conférence climatique de Paris a pu faire illusion mais il nous faut constater un reflux des questions écologiques dans l'agenda institutionnel et médiatique. Crise aidant, les questions économiques (au sens élargis du terme) semblent supplanter les enjeux écologiques perçus comme moins prioritaires.

Les réflexions et travaux engagés depuis près de deux ans commencent à porter leurs fruits. Une équipe permanente qui s'étoffe, un réseau d'adhérents dépassant désormais le chiffre symbolique des 5000, un réseau électronique riche de près de 250000 internautes et un budget dépassant pour la première fois les 500 000 euros (dont 79 % des recettes sont issus de donateurs individuels).

Voilà en quelques chiffres de quoi traduire une véritable dynamique associative dont le couronnement est intervenu le 15 décembre 2015 avec l'agrément « association nationale de protection de l'environnement » accordé par le ministère de l'Ecologie. Cette reconnaissance permet à l'association d'estimer plus aisément en justice et donne surtout à Agir pour l'Environnement un poids institutionnel et une légitimité incontestable.

Forte de son réseau, Agir pour l'Environnement doit tout mettre en œuvre pour redessiner les contours d'une politique écologique qui tienne compte tout à la fois des écosystèmes, des questions économiques et de la problématique sociale. L'association doit, en 2016 comme à moyen et long termes, dessiner les contours d'une transition écologique qui ne seraient pas constitués de « sang et de larmes » mais d'un avenir plus fraternel.

De fait, Agir pour l'Environnement doit poursuivre son effort en vue de rassembler pour peser. La transition écologique ne saurait être minoritaire. Elle doit s'appuyer sur un réseau d'individus conscients et prêt à agir. Pour être efficace, l'association va amplifier et professionnaliser son action en faveur d'une véritable éducation à la transition écologique, seul moyen d'inscrire dans la durée notre volonté d'aboutir à une planète vivable.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Avec 5 nouvelles campagnes, l'activité de l'association fut de nouveau intense en 2015. Une part importante de l'action de l'association s'est progressivement appuyée sur les nouveaux outils électroniques développés au cours des années précédentes. C'est ainsi que le réseau électronique de l'association compte désormais plus de 200 000 contacts. Les pétitions « oueb » rassemblent très souvent plus de 40 000 signatures, faisant d'Agir pour l'Environnement un des acteurs reconnus du net.

En terme de contenu, l'engagement de l'association contre les grands projets inutiles et imposés lui permet d'intervenir sur un grand nombre de projets contestés (Center parcs, ferme-usine, aéroport, autoroutes, gare TGV...). De surcroît, la production éditoriale de l'association peut être largement diffusée grâce au soutien de la maison d'édition Le Passager clandestin. Deux livres ont été publiés cette année.

Enfin, l'organisation de la Conférence climatique de Paris a été l'occasion d'animer l'association autour des enjeux climatiques. Durant tout le second semestre 2016, l'association a pu, malgré un contexte particulièrement anxiogène dû aux attentats de Paris, faire œuvre d'éducation populaire en organisant à un rythme régulier des cinés-débats et rencontres.

Vie de l'association :

Avec plus de 1000 personnes ayant opté pour un prélèvement automatique mensuel et 3000 personnes ayant adhéré via notre site-internet, l'association a connu un saut quantitatif important en 2015. Répartis de façon relativement homogène sur le territoire français (avec des points forts en Rhône-Alpes, Ile de France et Bretagne), les adhérents d'Agir pour l'Environnement constituent désormais un réseau qu'il est nécessaire de réunir en vue d'accroître la mobilisation citoyenne.

L'équipe est passée de 4 à 7 permanents. Cette professionnalisation de l'équipe va de pair avec une implication plus importante du réseau de l'association. Bénévoles et adhérents ont ainsi pu participer à de nombreux événements organisés par l'association durant notamment la conférence climatique de Paris.

Parallèlement, Agir pour l'Environnement a opéré un profond changement en faisant migrer sa base de données vers un prestataire nous permettant d'accroître l'interactivité avec son réseau. Une demande d'agrément « association nationale de protection de l'environnement » a également été validée par le ministère de l'écologie, au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement. Cet agrément renforce la légitimité de l'association auprès des pouvoirs publics et décideurs politiques.

Durant l'année 2015, cinq conseils d'administrations ont eu lieu en date des 07 février, 27 mai, 08 juillet, 05 septembre et 07 novembre, auxquels sont venues s'ajouter des réunions téléphoniques. L'assemblée générale ordinaire d'Agir pour l'Environnement s'est régulièrement tenue le 27 mai 2015.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

Alerte n° 22 : « Travaux inutiles... non merci ! »

Date de lancement : Février 2015

Alors que la France a accueilli fin 2015 la Conférence onusienne sur le climat appelée également COP21, la multiplication des projets inutiles questionne la cohérence du gouvernement en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Pour être crédible vis-à-vis de la communauté internationale, la France devrait être exemplaire, si elle veut éviter le risque d'apparaître comme un pays donneur de leçons. A l'heure de la COP21 et à la suite des violences policières ayant entraîné la mort d'un jeune militant pacifiste opposé au barrage de Sivens dans le Tarn, le président de la République a souhaité qu'un vaste débat s'engage afin d'améliorer les procédures démocratiques en stimulant la gouvernance environnementale. A l'évidence, les malfaçons démocratiques ayant conduit à des décisions inopportunes doivent être revues. Une campagne éditée à 15 000 exemplaires a été adressée au réseau d'Agir pour l'Environnement en vue de réclamer la possibilité de consulter la population au travers de référendums locaux.

Animation du collectif contre les GPII

A la suite d'une première réunion, des associations et collectifs contre les grands projets inutiles se sont rassemblés afin d'envisager la constitution d'un cadre commun en vue de « nationaliser » certaines prises de position. Forte de son engagement contre ces GPII, Agir pour l'Environnement a fait partie des associations invitées afin d'apporter son appui technique.

Une troisième édition du petit livre noir des grands projets inutiles est envisagée en partenariat avec les éditions du Passager Clandestin. Les deux précédentes éditions sont quasi épuisées et ont donc été vendues à 10 000 exemplaires, soit un beau succès d'édition.

Groupe de travail « Démocratie participative » : Dans le cadre de cette campagne, le délégué général d'Agir pour l'Environnement a représenté le Réseau Action Climat dans une commission spécialisée du CNTE réfléchissant à la démocratie participative. Alain Richard, ancien ministre de la défense de Lionel Jospin, a présidé les travaux. Travaux de qualité débouchant sur un rapport actant le principe d'une alerte citoyenne. Celle-ci permettrait de saisir la CNDP, moyennant un certain nombre de signatures rassemblées localement. Il est à noter que le collègue « employeurs » s'est clairement démarqué de ces conclusions. Il est probable que le rapport d'Alain Richard connaisse des ajustements au cours de son parcours législatif.

Recours contre le projet de 2^{nde} gare TGV à la Mogère – Montpellier :

Deux associations (ATTAC Montpellier et ASSECO CFDT) ont introduit un recours gracieux contre le décret validant le contrat de partenariat public-privé (PPP) signé entre RFF (désormais SNCF réseau) et la SAS Gare de la Mogère (ICADE). Ce recours est adressé aux auteurs de l'acte, en l'occurrence, le Premier ministre et la ministre de l'Ecologie.

Agir pour l'Environnement a apporté son soutien aux associations, sous forme de conseil juridique et de relai, dans le but de soulever des fonds pour le projet de recours contentieux, par une plateforme de financement participatif (Citizencase.org). Ce recours contentieux a été introduit, devant le Conseil d'Etat, compétent pour connaître en premier et dernier ressort des recours formés contre les actes réglementaires des ministres.

L'association a également participé au RDV avec les avocats qui représenteront les associations (cabinet CGCB Montpellier).

Premier bilan de la campagne « ferme-usine des 1000vaches » : Les promoteurs de la ferme-usine des 1000vaches, non contents de concentrer déjà 550 vaches, ont déposé un dossier en vue d'agrandir encore cette ferme-usine afin d'y accueillir plus de 880 vaches. Afin d'accompagner cette enquête, Agir pour l'Environnement a diffusé une pétition rassemblant près de 50 000 signatures. Au cours de l'enquête publique, un sondage IFOP commandé par Agir pour l'Environnement a révélé

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

que 70% des personnes interrogées se déclaraient opposées aux principes des fermes-usines. Novissen, association locale coordonnant la mobilisation citoyenne, a, semble-t-il, été très satisfaite, de l'appui d'Agir pour l'Environnement, l'amenant à nous proposer d'intervenir au cours de la conférence de presse organisée à la fin de l'enquête publique. Agir pour l'Environnement en a profité pour remettre officiellement les 49 285 signatures au président de la commission d'enquête.

Procès des 1000vaches : Faisant suite à l'action de militants de la confédération paysanne ayant décidé de démonter symboliquement une partie de la salle de traite de la ferme-usine des 1000 vaches, un procès en appel a eu lieu à Amiens le 17 juin 2015. Agir pour l'Environnement a mis en ligne un site permettant de poster des messages de soutien. Près de 10 000 messages ont été publiés en moins de 72 heures. Manifestement, cette initiative a été très appréciée au sein de la Conf'. Parallèlement, un sondage IFOP commandé par Agir pour l'Environnement a été rendu public montrant que 68% des personnes interrogées étaient opposées aux principes mêmes des fermes-usines.

Dans le cadre de notre campagne contre les fermes-usines, une pétition a été lancée contre une ferme-usine de 12000 porcs en Aquitaine. Face à la mobilisation, la préfecture locale a décidé de temporiser et reporter sa décision à la rentrée.

Alerte n°23 – « Pesticides ? Pas dans mon jardin ? »

Date de lancement : Mai 2015

Le 20 mars 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé a classé 5 pesticides dont le glyphosate, principe actif du Roundup, comme « cancérigène probable chez l'homme » ; décision qui vient confirmer les études menées par le Professeur Gilles-Eric Séralini ! Malgré cette décision de l'OMS, jardineries et hypermarchés continuent à commercialiser des produits dangereux pour les écosystèmes et pour l'Homme.

Cette campagne a permis de mobiliser largement le réseau d'Agir pour l'Environnement. A l'occasion du 1^{er} avril, l'association a mis en ligne un site pastiche nommé www.round-up.fr associé à une pétition électronique réclamant l'interdiction de la vente de pesticides dans les jardineries. Le ministre de l'écologie a annoncé la fin de la vente directe de pesticides d'ici au 31 décembre 2016.

Projection du film « Insecticide, mon amour » : En présence du réalisateur Guillaume Bodin et des vignerons Emmanuel Giboulot et Thibault Liger-Belair, Jacques Caplat a animé une soirée débat au Sénat à l'invitation du sénateur Joël Labbé. Une salle pleine suivie d'un débat de qualité ont assuré le succès de cette soirée.

Procès de Thibault Liger-Belair : Vigneron bio ayant refusé de respecter un arrêté du préfet de Saône-et-Loire l'obligeant à traiter ses vignes contre la cicadelle, Thibault Liger-Belair a été assigné devant le tribunal correctionnel de Villefranche sur Saône le 17 novembre. Agir pour l'Environnement a engagé une pétition rassemblant plus de 40 000 signatures interpellant le préfet de Saône-et-Loire. Parallèlement, plus de 10 000 messages de soutien ont été adressés à Thibault via un outil développé par l'association. Le jugement, intervenu le 15 décembre dernier, a relaxé le vigneron.

Prix « Ophyto, 100 % bio » : Dans le cadre de la campagne « 0 phyto, 100% bio », la remise des prix s'est tenue le 30 mars lors de la Semaine pour les alternatives aux pesticides à l'Hôtel de Ville, de 14h à 17h. 395 communes ont entièrement rempli le questionnaire. Différents prix ont été remis : en 0 phyto 100% bio, en bio, en phyto mais également par taille de communes. Les communes sélectionnées ont très bien accueilli ce prix qui récompense la perspicacité des communes.

Pétition Abeilles : Le sénateur Joël Labbé a présenté une proposition de résolution visant à demander au Gouvernement qu'il porte, auprès de la commission européenne, une demande de moratoire sur les pesticides néonicotinoïdes. Agir pour l'Environnement a mobilisé son réseau électronique afin de sensibiliser les sénateurs. En moins de 48 heures, plus de 45000 personnes ont

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

saisi leurs sénateurs. L'efficacité de l'outil de mobilisation a une nouvelle fois été prouvée. Malgré ce succès, une large majorité de sénateurs a rejeté cette proposition de résolution. A l'évidence, les sénateurs, élus par de grands électeurs, sont peu sensibles aux pressions émanant des simples citoyens. A l'avenir, il sera nécessaire de mieux définir les cibles afin d'activer les bons outils pour les atteindre. Pour toucher les sénateurs, il semble préférable de mobiliser les grands électeurs, travail de longue haleine.

Campagne n°41 – « Crèches, écoles, hôpitaux... Voir la vie en bio »

Date de lancement : Juin 2015

Cette campagne a été éditée à 120 000 exemplaires et largement diffusée, notamment dans le réseau des Biocoop qui a soutenu financièrement cette campagne. Le partenariat tissé avec 12 autres structures associatives et syndicales a permis d'élargir la diffusion de cet outil à un plus large réseau de bénéficiaires : consommateurs, parents, femmes enceintes, responsables de crèches, élus. Un réseau de bénévoles a permis de diffuser cette campagne dans les lieux susceptibles d'accueillir un public intéressé par la problématique « bio ». La campagne a été lancée en juin 2015 et préparée avec les partenaires de la campagne tout au long du premier semestre 2015. Les lieux de diffusion se sont faits sur l'ensemble du territoire national via nos adhérents, sympathisants et partenaires. En ce qui concerne l'objectif législatif, des rendez-vous avec des élus ont été pris.

Villes et villages bio : Un site internet a été mis en ligne et permet d'interpeller les maires sur l'introduction d'aliments biologiques en restauration collective. Ce site permet également aux internautes de saisir leur maire soit par courrier, soit par courriel afin de les inviter à agir. Un courriel a été adressé à l'ensemble des maires franciliens afin de les inciter à répondre à ce premier questionnaire.

Petit déjeuner Bio : Pour faire suite à la campagne « Voir la vie en bio » et faire écho au rapport d'information sur la relocalisation de l'alimentation de Brigitte Allain, Agir pour l'Environnement a décidé de mobiliser les parlementaires et journalistes sur ces questions. A l'invitation de Brigitte Allain, différents acteurs sont intervenus : Carole LARAMAS, responsable du label « en cuisine » - Ecocert, Julie Portier, chargée de restauration collective et circuits courts - Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Emmanuelle Cosson, membre du conseil d'administration de l'association - Un Plus Bio et directrice de la restauration collective de la ville de Salon de Provence. Malgré la qualité des intervenants, on constate que la mobilisation des parlementaires reste compliqué, seulement deux députés étaient présents (Michelle Bonnefon et Yves Daniel).

Préparation mobilisation PPL Bio : Le 14 janvier 2016, la proposition de loi "visant à l'ancrage territorial de l'agriculture" déposée par Brigitte Allain, députée écologiste de Dordogne fera l'objet d'un vote à l'Assemblée Nationale. Son objectif principal est de permettre le passage à 40 % d'alimentation durable dans la restauration collective publique en 2020 (dont 20 % en bio), sachant qu'aujourd'hui moins de 3 % du contenu des assiettes est issu de l'agriculture biologique.

Agir pour l'Environnement lancera en janvier 2016 une campagne pétition sur le net ciblant les députés afin de permettre l'adoption en l'état de cette loi. Cette campagne s'inscrit dans la continuité de la campagne d'APE « Vivre la vie en bio ! » lancée en juin 2015 et du petit-déjeuner organisé à l'Assemblée Nationale en novembre dernier destiné à sensibiliser les députés.

Pétition Vive la BIOurgogne : Après avoir mobilisé son réseau électronique à Montpellier (contre la seconde gare TGV) et en Basse-Normandie (contre un projet d'autoroute sur une zone humide), nous avons mobilisé nos contacts situés en Bourgogne et Franche-Comté à l'occasion d'une manifestation des agriculteurs bios de Bourgogne. Ces derniers ont manifesté contre la baisse des aides à la conversion et au maintien. Près de 3000 personnes (essentiellement domiciliées en Bourgogne et en Franche-Comté) ont envoyé un courriel au président de la région Bourgogne ainsi qu'au vice-président de la région en charge de l'agriculture. Grâce à l'entremise de Jacques Caplat (qui a fait ces

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

premières armes au sein de BioBourgogne), l'aide d'Agir pour l'Environnement semble avoir été bien appréciée. Même s'il est encore difficile de dessiner les contours du développement local d'Agir pour l'Environnement, il est à noter que cette aide (relativement légère en temps humain et financier) apporte quelque chose localement sans pour autant se substituer aux acteurs locaux.

Alerte n°25 – « Pour une règle d'or climatique »

Agir pour l'Environnement a lancé une nouvelle campagne ciblant le chef de l'Etat afin de lui demander d'introduire dans la constitution française une règle d'or climatique. Cette règle d'or climatique consiste à obtenir que la France s'achemine progressivement vers une neutralité carbone. Le fait d'introduire cette règle d'or climatique obligerait l'ensemble des élus à devoir analyser l'ensemble des décisions prises à l'aune de la question climatique. Après un mois de campagne, les retours (nombre de cartes-retours et équilibre financier) semblent relativement bons. Une analyse plus fine reste à réaliser. Les demandes de rendez-vous avec le cabinet de Hollande n'ont pas encore été effectuées... mais nous avons déjà reçu une réponse (accusé de réception) du cabinet de Hollande adressé au réseau d'APE, preuve que le format carte-pétition a sans doute plus d'impact qu'une épétition. Avec la réforme constitutionnelle envisagée à la suite des attentats du 13 novembre, il peut y avoir une fenêtre d'opportunités pour porter une « autre réforme constitutionnelle ».

ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE LA COP21

Période : juin/décembre 2015

Projection du film « Climatosceptique : la guerre du climat » : Dans le cadre de la mobilisation entourant la COP21, Agir pour l'Environnement a organisé la projection du film « Climatosceptique : la guerre du climat » en présence de la réalisatrice Laure Noualhat. Salle pleine, débat de qualité, réussite pour ce premier rendez-vous.

Conférence-débat autour du livre de Jade Lindgaard, auteure de « Je crise climatique » et journaliste à MédiaPart. La soirée a connu une forte affluence puisqu'environ 90 personnes se sont pressées pour écouter et débattre avec Jade Lindgaard. Les échanges respectueux et de qualité ont permis aux participants d'acquérir des connaissances nécessaires à la bonne compréhension de la controverse climatique. Au regard de l'affluence, il est possible d'affirmer que cette conférence a répondu aux objectifs que l'association s'était assignés.

Soirée débat « Un an après le drame de Sivens, comment résister aux travaux inutiles ? » : Un an après la mort de Rémy Fraisse, jeune botaniste et opposant au barrage de Sivens, tué d'une grenade offensive dans le dos, les oppositions aux travaux inutiles restent vives aux quatre coins du territoire. Ferme-usine, aéroport, centre de stockage de déchets nucléaires, centre commercial, incinérateur... autant de projets illustrant à merveille l'extrême duplicité d'une classe politique vivant les trente glorieuses comme l'horizon indépassable de toute réflexion politique. La forte affluence (plus de 150 personnes) a permis d'enrichir l'intervention de la dizaine de responsables associatifs venus présenter l'état des luttes locales.

Projection « L'intérêt général et moi » : En présence des deux réalisateurs, Julien Milanési (également co-rédacteur du petit livre noir des Grands projets inutiles) et Sophie Métrich, Agir pour l'Environnement a organisé une projection d'un film « L'intérêt général et moi » portant sur les dérives démocratiques conduisant des élus locaux à décider unilatéralement de grands projets

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

inutiles et coûteux. Projection suivie d'un débat. Nouveau succès de ce format puisque plus de 100/120 personnes ont assisté à cette projection-débat... dans une salle de 80 personnes.

Soutien d'Agir pour l'Environnement à la soirée « Le climat mis à nu » organisé le collectif LGBTI pour le climat le 24 octobre 2015 au Point Ephémère. Intervention de Stéphen Kerckhove.

Lettre d'Agir pour l'Environnement : Agir pour l'Environnement a imprimé et diffusé une Lettre d'APE spéciale « climat », lettre dans laquelle l'association promeut les différentes initiatives favorables à une transition climatique.

Livre illustré « Le climat pour tous » : En lien avec Red !, Agir pour l'Environnement a lancé un projet de financement participatif afin de soutenir la publication d'un livre illustré sur la question climatique. En moins de 48 heures, l'objectif initial (rassembler 10 000 euros) a été atteint, nouvelle preuve de la réactivité de notre réseau et de la confiance accordée aux projets proposés par l'association. Sur les 1000 exemplaires reçus, 950 ont été diffusés durant la COP21.

Affiche Ensemble pour le climat + photo-pétition : Prenant acte de l'annulation de toutes les manifestations entourant la conférence climatique de Paris, Agir pour l'Environnement a mis au point un outil internet permettant à notre réseau de commander des affiches reprenant le logo « Ensemble pour le climat ». Notre objectif initial (nous permettant d'évaluer le succès de l'opération) était de diffuser 5000 affiches. Nous en avons finalement envoyé plus de 28 000 et ce grâce à l'appui de sept bénévoles. En parallèle, le webmaster d'Agir pour l'Environnement a également assuré la coordination du développement d'un nouvel outil interne. Un site de photo-pétition a permis à nos contacts électroniques de poster des photos sur un site internet. Dans l'ensemble, l'opération « Ensemble pour le climat : Je m'affiche » a connu une très bonne participation et un beau succès d'estime.

Trailwalker : L'équipe APE « Marcher pour la solidarité - agir pour le climat » constituée de bénévoles et de membres de l'association, a parcouru 100 km en moins de 30h dans le Morvan le 6 et 7 juin. A l'occasion de la COP 21, l'équipe d'Agir pour l'Environnement entend rappeler que des solutions existent et que la société civile est riche d'idées ! Tous les 10 km atteints, l'équipe a ainsi mis en lumière des initiatives concrètes qui essaient un peu partout, montrant ainsi que des solutions sont possibles et que celles-ci existent déjà.

Alternatiba IdF : Dans le cadre de l'arrivée du Tour Alternatiba, un village Alternatiba a été organisé sur la place de la République. Agir pour l'Environnement a tenu un stand et participé activement à la manifestation à vélo qui a accompagné l'arrivée de ce tour Alternatiba. Occasion de sortir pour la première fois la Rosalie d'Agir pour l'Environnement ainsi que le matériel militant acquis par l'association pour cette occasion (enceinte, batterie...)

Présence Alternatiba Montreuil : L'association a décidé de participer au village mondial des alternatives les 05&06 décembre. Avec l'appui de trois bénévoles, les permanents de l'association ont tenu le stand. Enormément de monde a participé à ce village mondial et force est de constater que le public dépassait largement le cadre du militant engagé. Ce village a permis de « toucher » un réseau de sympathisants. Le Délégué général d'Agir pour l'Environnement a également participé à un débat animé par la Ligue des droits de l'Homme sur la question de la démocratie climatique.

JOUR DE LA NUIT

La 7ème édition a eu lieu le 10 octobre 2015 et a été réalisée en partenariat avec un collectif de **23 structures**. Au total, ce sont **502 événements** qui ont été organisés partout en France (356 collectivités + 146 structures et associations). La Mairie de Paris a également été très mobilisée par l'extinction symbolique de 300 sites et monuments emblématiques dans la capitale. Un sondage,

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

envoyé après l'événement, a permis d'établir que la quasi-totalité des personnes sondées recommandent le Jour de la Nuit et renouvèleront leur inscription l'an prochain. Le bilan médiatique du Jour de la Nuit est également positif : présence dans la presse locale, régionale et nationale. Interviews radio et télé : France Info, France Bleu, France Inter, I télé, France 3 régions, etc. Cette édition a été coordonnée par Mathilde (stagiaire) et Mickaël. **Pour le bilan complet -> [ici](#)**

VIE DE L'ASSOCIATION

Agrément : Au terme d'un délai de six mois sans réponse valant accord implicite, le ministère de l'Écologie a accordé, en date du 15 décembre 2015, un agrément national « association nationale de protection de l'environnement ».

Transfert Base de données : Après presque un an de travail, la base de données a été transférée vers un nouveau prestataire « Clasis ». Ce prestataire nous permet d'accéder en ligne à notre base de données, opérer des extractions plus fines et mesurer/évaluer de façon beaucoup plus réactive le retour des campagnes.

Réforme de la charte graphique : Notre maquettiste « historique » nous a annoncé qu'il prenait sa retraite. Nous avons saisi cette occasion pour commencer à réfléchir à une refonte graphique de nos principaux outils. Deux bénévoles (graphistes professionnelles) nous ont proposés leur service, opportunité que nous avons saisie avec plaisir.

Evolution de l'équipe salariée : Magali Ringoot nous a rejoints en CDD (mi-temps) courant octobre afin d'auditer nos outils et proposer des améliorations en matière organisationnel et stratégique. Elle coordonnera la campagne « Nano ». Mathias Chaplain nous a également rejoints en CDD (3/4 temps) afin de coordonner le projet Bio-zones et suivre la campagne Agriculture. L'équipe compte désormais 7 personnes (Stéphen, Martin, Mickaël, Julie, Benjamin, Magali et Mathias) représentant 5,25 équivalent-temps pleins.

Stages : Camille Quémener nous a rejoint début avril afin d'effectuer un stage centré sur les questions juridiques. Elle a eu pour mission de suivre le montage du dossier de demande d'agrément. Elle a également eu pour mission d'établir des notes juridiques en lien avec les campagnes (pesticides, publicité, pollution lumineuse, agriculture biologique...).

Mathilde Meslin nous a quant à elle rejoint début mai afin d'appuyer Mickaël dans l'organisation du Jour de la Nuit. Le stage a également eu un axe « COP21 ».

Service civique : Suite à une réunion au sein de l'Agence du service civique, la demande d'agrément pour APE a de grande chance d'aboutir en 2016. Nous allons donc finaliser notre demande pour 2 services civiques afin de nous soutenir dans nos projets de sensibilisation et de mobilisation au niveau local pour une durée de 8 mois (24h hebdomadaire minimum). L'agrément aura une validité de 2 ou 3 ans, il nous sera tout à fait possible de demander d'accueillir plus de volontaire une année sur l'autre si nous le souhaitons.

Questionnaire Adhérents : Diffusé du 26.06.2015 au 01.09.2015, le sondage réalisé par Agir pour l'Environnement a récolté un total de 17 526 réponses. Selon les personnes sondées le rôle premier de l'association est avant tout d'influencer les décisions politiques (56.32%) ; pour la majorité d'entre eux Agir pour l'Environnement tient ce rôle de mobilisation et d'interpellation des décideurs politiques et économiques. Pour ce qui est des perspectives, près de 50% de nos sympathisants interrogés souhaiteraient que l'association développe et intensifie ses actions dans le domaine juridique (recours, etc.). Viennent ensuite, parmi les choix proposés : la mise en place de groupes locaux et l'accompagnement des particuliers face aux problématiques environnementales auxquelles ils sont confrontés.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

Bénévolat : Le questionnaire diffusé a permis d'identifier et de constituer une base de données bénévole de plus de 3000 contacts sur l'ensemble de la France. La base IDF (+ de 400 contacts) a pu servir de test en sollicitant les bénévoles sur différents projets et temps forts de l'association. Ainsi, au cours des 6 derniers mois de l'année nous avons pu développer la participation des bénévoles qui ont plutôt bien répondu : soirée bénévole (+ de 30 participants) ; réalisation d'interviews vidéo pour le JDLN ; prises photo des manifestations, événements de rue et ciné-débat ; tenue de stand à Marjolaine (10) et les Alternatibas (Paris : 3, Montreuil : 4) ; envois postaux (7) ; réalisation de la maquette du bilan du JDLN.

PARTICIPATION A DES SALONS

Salon Primevère : Comme chaque année, Agir pour l'Environnement a participé au salon Primevère. A la suite d'un appel à bénévoles, une demi-douzaine de bénévoles ont aidé l'équipe salariée. RED! A également répondu présent afin de présenter l'abécédaire ainsi que l'exposition. Celle-ci a été présentée à l'entrée du salon.

Salon de Colmar : Mickaël, Camille et Jacques ont tenu le stand du salon de Colmar (anciennement « foire écobio de Rouffach). Bon accueil même si la participation à ce type de salon réclame un investissement de l'équipe qu'il est important d'évaluer finement.

Notre Dame des Landes (11 et 12 juillet) : Une nouvelle fois, APE a tenu un stand à NDDL pour soutenir la lutte contre les grands projets inutiles et imposés, l'occasion de présenter la 3^{ème} édition du petit livre noir.

Salon Marjolaine : Agir pour l'Environnement a renoué avec sa présence au salon Marjolaine. Les attentats du 13 novembre ont mis un terme brutal à notre présence. Julie et Mickaël (ainsi que de 10 bénévoles) ont tenu le stand. Le bilan reste mitigé (aspect financier / temps mobilisé), l'aspect commercial du salon dépassant le côté militant, le public présent vient principalement pour faire des achats et non pour s'informer.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016

RAPPORT FINANCIER 2015

Pour la cinquième année consécutive, **nous finissons l'année avec un résultat positif, de 34687 euros en 2015**. Avec un exercice 2015 dont le total des produits est en forte augmentation (513 472 euros contre 435 424 euros en 2014), la structure financière de l'association demeure saine même s'il est encore nécessaire de créer une réserve afin d'améliorer la visibilité de la trésorerie de l'association à 6 mois. Nos fonds propres passent de 52 683 euros à 87 369 € (essentiellement immobilisés dans les "murs" de l'association).

L'autonomie financière de l'association reste exceptionnelle puisque cette année encore les cotisations, les dons des particuliers et les ventes de matériel représentent environ 79 % de nos recettes. Les recettes issues des dons en ligne augmentent sensiblement pour atteindre 163 624 euros (en intégrant l'opération Ulule), soit 31,87 % de nos recettes. Enfin, plus de 17 % de nos recettes proviennent des prélèvements automatiques en hausse de 7 000 euros. Si on y ajoute les aides à l'emploi (peu susceptibles de baisser), **notre "dépendance" aux subventions augmente de 5 points d'une année sur l'autre pour s'établir à 20,78 % de nos recettes** ; cette augmentation est essentiellement due aux subventions versées dans le cadre de l'organisation de la COP21.

En 2015, nous avons reçu le concours financier de :

- Ministère de l'Ecologie et du Développement durable (1,17 % des recettes)
- Réserve parlementaire (2,53 % des recettes)
- La Région Ile de France (12,02 % des recettes)
- La Mairie de Paris (1,36 % des recettes)
- Biocoop (1,56 % des recettes)

La totalité des versements effectués au titre des cotisations, prélèvements, contributions volontaires et achat de matériels représentent 79,17 % des recettes de l'association. Force est de constater que l'organisation de la Conférence climatique de Paris a eu un effet dynamique sur le niveau de dons enregistrés en fin d'année. Par ailleurs l'augmentation significative des dons en ligne via une carte bancaire vient plus que combler le tassement constaté des dons versés à l'aide de documents papiers. Il est néanmoins à noter que les adhésions en ligne peuvent être source d'insécurité car le renouvellement d'une année sur l'autre est loin d'être acquis. Par ailleurs, **un tiers de nos recettes se concentre en décembre**. Nous "découvrons" le résultat de l'association... en janvier. Il est donc extrêmement difficile d'anticiper en réduisant (ou pas) la voilure afin de nous rapprocher de l'équilibre budgétaire. La communauté « Agir pour l'Environnement » tend néanmoins à se consolider, y compris en terme financier.

Dans le cadre de son plan stratégique, l'association avait noté que le support papier, central dans l'histoire d'Agir pour l'Environnement pouvait être menacé par la vague numérique. En terme de dépenses, ce basculement induit des changements profonds puisque l'association est obligé de consentir des investissements importants pour soutenir son développement numérique. Au regard du bilan financier 2015, force est de constater que l'association a su développer des outils électroniques à même de diversifier ses sources de financement. Les bons résultats de 2015 ont également incité le CA à décider de plusieurs embauches de personnel salarié dont l'impact sur les nouvelles campagnes de l'association devrait se faire pleinement sentir en 2016.

La bonne santé financière de l'association est due à la confiance des adhérents et donateurs. Nous ne pouvons que leur en être gré et les remercier sincèrement en tentant d'être à la hauteur de cette confiance.

Jean-Luc THIERRY, Trésorier

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2016